

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE ORLEANS, 31 JANVIER, 1884.

56eme Année

Ventes pour Taxes d'Etat du propriétaires
Fonciers.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DIREXTEURS DELINQUANTS DE TAXES
—PAROISSE D'ORLEANS, SIXIÈME
DISTRICT.

La vente de l'autorité dont je suis revenue par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, dans le district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le district de la paroisse d'Orléans, ainsi que dans le passage St. Antoine. Secrétaire Districtale cette ville, pendant les deux législatures, à la date de 22ème jour de Décembre, 1880, les dites taxes sont vendues au prix courant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin d'assurer la collecte des taxes, et que les dites taxes soient levées au intérêt et aux intérêts, jusqu'à ce qu'au commencement de l'Etat de la Louisiane, à la date de 22ème jour de Décembre, 1880, au moins 8 pour cent par un jusqu'à complètement les taxes.

WOOD, ROBERT.—Taxe de 1880, montant à.....

WEBSTER, ED.—Taxe de 1880, montant à.....

WILLIAMS, Mme E. E.—Taxe de 1880, montant à.....

WILLIAMS, Mme J.—Taxe de 1880, montant à